



HAL
open science

REEDS - Recherches en économie, écologique, éco-innovation et ingénierie du développement soutenable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. REEDS - Recherches en économie, écologique, éco-innovation et ingénierie du développement soutenable. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02033162

HAL Id: hceres-02033162

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033162v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre International de Recherches pour l'Économie
écologique, Éco-innovation et ingénierie du
Développement Soutenable

REEDS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ



Décembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Pascal PETIT, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre International de Recherches pour l'Économie écologique, Éco-innovation et ingénierie du Développement Durable
Acronyme de l'unité :	REEDS
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4456
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Martin O'CONNOR
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Martin O'CONNOR

Membres du comité d'experts

Président :	M. Pascal PETIT, Université Paris - Nord
Experts :	M ^{me} Lise BOURDEAU - LEPAGE, Université Jean-Moulin Lyon 3 M ^{me} Dorothée BRECARD, Université de Toulon (représentante du CNU) M. Samuel MERCIER, Université de Bourgogne

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Christian DELPORTE, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines

M. Jean-Yves MOLLIER, (directeur de l'École Doctorale n° 538 « Cultures, Régulations, Institutions et Territoires »)



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre International de Recherches pour l'Économie écologique, Éco-innovation et ingénierie du Développement Soutenable (REEDS) est une équipe d'accueil de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), depuis le 1^{er} janvier 2010, née dans le contexte de la mise en place de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ) et d'une scission de l'ancienne UMR avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) : Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement (C3ED), dont l'autre partie a constitué le Centre d'Études sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités (CEMOTEV).

Le REEDS est implanté sur trois sites, dont celui de la Bergerie Nationale à Rambouillet où est localisée la direction de l'unité. Les autres sites sont à Guyancourt et à l'IUT de Mantes-en-Yvelines.

Équipe de direction

M. Martin O'CONNOR

Nomenclature AERES

SHS1_1 : Économie

SHS2_5 : Sciences de l'information et de la communication

SHS3_1 : Géographie

SHS3_2 : Aménagement et urbanisme



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	12
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	13	12
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	10	8
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	7
TOTAL N1 à N6	50	45

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	24	
Thèses soutenues	8	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	4

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre International de Recherches pour l'Économie écologique, Éco-innovation et ingénierie du Développement Durable (REEDS) se caractérise par une activité de partenariat importante avec les communes voisines (St Quentin-en-Yvelines, Versailles, Mantes et Rambouillet) mais également avec des partenaires industriels qui soutiennent plusieurs chaires.

L'unité est organisée autour de deux programmes : « *Économie écologique et soutenabilité* » basé à Rambouillet et dirigé par M. Jean-Marc DOUGUET et « *INnovation, Environnement Territoires* » localisé à Guyancourt et dirigé par Mme Isabelle NICOLAÏ. Le premier programme envisage les questions de développement durable dans une perspective intégrée avec un système d'aide à la décision. Il se situe davantage dans un cadre de recherche-action. Des applications à la biodiversité ou à la gestion de l'eau ont été présentées. Le second programme, d'une nature plus classique, porte sur les éco-innovations, la soutenabilité sociale et territoriale, et des études de cas sur les l'aménagement durable des territoires. Les différences de méthode et d'objet entre ces deux programmes pourraient faire croire à deux équipes, si ce n'était la taille restreinte de l'ensemble qui n'a que 12 enseignant-chercheurs titulaires permanents (dont 3 professeurs). Une activité contractuelle soutenue permet d'élargir l'effectif de l'unité avec un nombre élevé de personnels de recherche et d'administration contractuels. Les effectifs ont toutefois varié au cours de la période 2010-2013, comme l'illustre le départ de membres influents de REEDS vers le Centre d'études arctiques (CEARC) de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Dès lors, le comité a estimé qu'il était difficile d'évaluer séparément les deux programmes de l'unité.

Le REEDS apparaît au terme de ces quatre dernières années comme une « unité » en transition depuis la division de l'ancien C3ED en 2009. Le contexte dans lequel se situe le REEDS est d'ailleurs appelé à évoluer avec la constitution progressive de l'Université de Paris - Saclay dans le sud de Paris où nombre de laboratoires de diverses disciplines ont des terrains de recherche proches de ceux du REEDS. Il y a là un élément déterminant pour l'avenir de l'unité. De plus, des incertitudes planent concernant la politique scientifique interne de l'UVSQ vis-à-vis de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dont l'unité est membre. Une restructuration ou une insertion dans un ensemble plus large de la future université de Paris - Saclay risque d'impacter cette unité de recherche.

Le rapport d'évaluation soumis avec ses nombreuses annexes reste difficile à saisir, probablement en raison du caractère transitoire de la période, notamment l'évolution des effectifs, la mobilité entre les unités de recherches, la diversité des méthodes, la multiplicité des partenariats, ou encore les perspectives de restructurations majeures.

La taille relativement modeste du REEDS, sa localisation sur trois sites, comme la relative hétérogénéité de ses deux programmes de recherche, très nette sur le plan méthodologique, confortent ce diagnostic. Ceux-ci apparaissent davantage comme de très petites équipes avec chacune de réelles compétences mais assez diverses, comme cela se voit dans leurs domaines respectifs de valorisation, rendant plus complexes les rapprochements avec d'autres ensembles de recherche au sein de la future Université Paris - Saclay. Dans ce contexte, les points forts et les points faibles apparaissent très interdépendants, au sens où il apparaît difficile d'accroître les premiers sans que les seconds ne deviennent encore plus problématiques pour la survie de l'unité REEDS.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les deux « axes » ou « équipes » ont des compétences reconnues, l'une en économie écologique et durable (ECOL-ECON), l'autre en économie de l'innovation (INET), dans des champs interdisciplinaires, proches de recherche « de nature opérationnelle ». Les deux équipes contribuent, selon deux perspectives différentes, à l'analyse des questions touchant au développement durable.

La localisation dans des locaux rénovés sur le site de la Bergerie Nationale de Rambouillet présente des atouts et des moyens pour l'équipe ECOL-ECON.

La restructuration à venir (sans être encore définie) des activités de recherche dans la future Université de Paris - Saclay offre des perspectives réelles aux deux « équipes », que confirment les relations du REEDS avec des unités du labex « Biodiversité, Agriculture, Société et Climat » (BASC) sur les thèmes du changement environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture et des territoires. L'importance des relations du REEDS avec des entreprises ou des collectivités territoriales constitue un atout dans la recherche de partenariats au sein de ce labex.

Points faibles et risques liés au contexte

La petite taille des équipes relativise les options d'éventuels regroupements. En l'état, le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires est faible alors que le nombre de contractuels est important en comparaison. Il est permis par des ressources contractuelles conséquentes, mais où la valorisation des activités de recherche « opérationnelle » sous forme d'activités de conseil et de recherche-action peut devenir trop contraignante pour la poursuite d'activités de recherche proprement dite.

La présence sur trois sites assez distants est un handicap pour la gouvernance interne de l'unité, quel que soit par ailleurs l'intérêt respectif de ces implantations.

Si l'appréciation des recherches du REEDS s'en tient aux publications dans les revues classées par les agences d'évaluation (quelle que soit la discipline ou le rang des revues), il ressort que ces dernières ne concernent qu'un petit nombre de chercheurs et le résultat global apparaît comme relativement faible.

Les activités de conseil et de relations avec les entreprises ou les collectivités territoriales, dont on ne saurait nier l'importance dans une thématique de recherche s'intéressant aux conditions territoriales du développement durable, sont nombreuses mais il est difficile d'en faire un bilan tant sur l'importance des impacts que sur les enseignements qui peuvent en être tirés et transmis au-delà du cercle des parties directement impliquées.

Recommandations

La situation actuelle apparaît à bien des égards comme transitoire. Il n'y a pas vraiment comme l'indique de façon plus ou moins explicite le rapport du REEDS de solution de statu quo. L'unité demande dans son rapport un avis sur les rapprochements et restructurations éventuels, en premier lieu dans le cadre de la mise en place de la grande université Paris Saclay. Cette demande est tout à fait compréhensible. Cependant, les éléments dont dispose le comité d'experts ne permet pas de donner des recommandations précises faute d'éléments d'appréciation sur les multiples possibilités.

Il faudrait profiter de ces possibilités de restructuration pour soit regrouper les deux axes sur un même site, soit les intégrer à des équipes de taille suffisante pour améliorer les interactions et contribuer à accroître le nombre de publiants et la qualité des publications. Autre avantage attendu : un meilleur suivi des doctorants suite à une augmentation du nombre de directeurs de thèse. Enfin la restructuration pourrait permettre d'orienter la politique des contrats externes de façon à ce que ces derniers contribuent plus intensément aux activités de recherche proprement dites.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le REEDS compte actuellement 3 professeurs, 8 maîtres de conférences, 14 enseignants-chercheurs contractuels, 9 chercheurs contractuels et 24 doctorants. La liste des productions scientifiques fourni par le REEDS annonce 86 articles dans des revues référencées AERES en économie-gestion et dans d'autres sections (sociologie, droit, philosophie, psychologie) et dans des revues non référencées, ainsi que la publication de livres, contributions à ouvrages, autres documents REEDS, mémoires ou thèses, documents pédagogiques, etc.

Le périmètre des publications revendiquées par le REEDS est très large : il dépasse très largement les périodes d'appartenance des chercheurs et enseignants-chercheurs au REEDS. Plusieurs exemples sont ainsi relevés montrant une méconnaissance des règles de l'AERES. Après toilettage, le comité relève 44 articles dans des revues référencées dans une des listes de l'AERES dont 33 en Économie-Gestion, ainsi que 33 autres articles dans des revues non référencées dont on ne peut savoir si elles ont un comité de lecture. A cela s'ajoute 4 livres publiés chez des éditeurs francophones (De Boeck, L'Harmattan, Editions universitaires Européennes), 5 directions d'ouvrages dont deux numéros spéciaux de l'*International Journal of Sustainable Development*, revue pilotée par des membres du REEDS, ainsi que 48 contributions dans des ouvrages.

Les publications du REEDS dans des revues référencées AERES, toutes sections confondues, représentent ainsi le tiers des publications du laboratoire. Les deux tiers sont dans des revues scientifiques en économie-gestion. Ces publications sont le fait de quelques-uns des enseignants-chercheurs de l'équipe. Cette concentration des publications autour de quelques membres rend le laboratoire fragile, et ce d'autant plus que plusieurs chercheurs actifs en recherche ont quitté l'équipe au cours de l'année 2013 et que d'autres seraient susceptibles de le faire, dans la mesure où la moitié des enseignants-chercheurs du laboratoire occupent actuellement des postes de contractuels. De plus, seuls cinq des douze enseignants-chercheurs titulaires actuellement membres du REEDS publient régulièrement dans des revues scientifiques.

La politique scientifique du REEDS devrait ainsi chercher à favoriser les publications, grâce aux collaborations, congés pour recherche et autres aides à la recherche, mais aussi mettre en place les conditions pour éviter la fuite des chercheurs vers d'autres laboratoires de recherche.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité de recherche REEDS dispose d'une visibilité et d'une reconnaissance conséquentes dans son champ de recherche, comme en témoignent les nombreux contrats de recherche auxquels ses membres participent. Ce qui lui permet d'avoir un budget annuel d'environ 2 millions d'Euros.

Ainsi, les membres de REEDS ont participé à de nombreux contrats de recherche internationaux au cours des dernières années en particulier aux projets « *European Lifelong Learning program* », ou encore la collaboration au projet TECHNOLIFE « *a Transdisciplinary approach to the Emerging CHallenges of NOvel technologies: Lifeworld and Imaginaries in Foresight and Ethics* » (2009-2011) dans le 7ème programme cadre de recherche et développement de l'Union Européenne. Plusieurs participations à des projets ANR sont en cours. On peut citer par exemple « Anticipation et Gestion régionales des Ressources En Granulats » (AGREGA), et « Amélioration des Modèles de prévision de la dispersion et d'évaluation de l'impact des RADionucléides au sein de l'environnement » (AMORAD) mais également des projets européens comme « *Environmental Justice Organisation, Liabilities and Trade* » (EJOLT) entre 2011 et 2013 ou encore des contrats « *Système de mobilité 2015* » (SYSMO 2015) auquel participent plusieurs partenaires du monde de l'entreprise ainsi que le Commissariat à l'Énergie Atomique.

Cependant, ces projets n'impliquent, la plupart du temps, que la participation d'un ou de deux membres du REEDS. Les projets de collaboration montés et menés à plusieurs membres du REEDS ne sont pas fréquents. Ces collaborations entre les membres REEDS mériteraient probablement d'être renforcées. Les membres du REEDS ne pilotent pas *a priori* des projets de recherche à l'échelle européenne, peut-être en raison de ce que nous venons de souligner sur le manque de collaboration entre les membres de l'unité.

L'implication des membres de REEDS dans des réseaux internationaux est visible, elle se fait en particulier à travers l'association « *Climate-KIC - Knowledge Innovation Community* » avec laquelle REEDS a un partenariat donnant lieu à un financement de l'unité. REEDS participe aux programmes d'investissement d'avenir en étant partenaire au sein du LABEX « Biodiversité, Agriculture, Société et Climat » (BASC) et a eu une politique intéressante d'implantation de son unité à la Bergerie Nationale de Rambouillet avec l'établissement d'un bâtiment haute qualité environnementale.

REEDS gère la revue interdisciplinaire créée par une membre « *International Journal of Sustainable Development* » classée C par l'AERES. Toutefois l'implication de ses membres dans des comités de rédaction d'autres revues n'est pas très importante, elle se fait principalement à travers le travail d'évaluation des articles.

On peut relever qu'un docteur du REEDS a obtenu le prix Louis Forest/Aguirre-Basualo de la Chancellerie des universités de Paris.

En conclusion, l'unité de recherche REEDS présente des qualités reconnues dans son domaine de recherche et une certaine notoriété nationale et européenne. Elle est capable de se faire connaître et de lever des fonds importants pour conduire ses recherches. Cependant nous recommandons à ses membres de collaborer davantage entre eux s'ils veulent que leur unité de recherche devienne un pôle d'attraction de la recherche dans sa spécialité.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

REEDS a développé des partenariats fructueux avec plusieurs organisations, fondations, ou entreprises. Cela se concrétise notamment par le développement d'un Pôle « Chaires industrielles et développement durable » comportant 6 chaires.

Ce dynamisme permet un transfert effectif de connaissances sur des thèmes importants (gestion de l'eau, éco-innovations...) à travers la production de rapports d'expertise et de recherche qui donne lieu à des financements pour les doctorants, les chercheurs et le personnel administratif.

Se pose toutefois la question de la pérennité de certains de ces programmes. Le retour de ces partenariats en matière de dynamique de recherche académique reste également un élément difficile à évaluer à travers les publications et en l'absence de retours d'expérience des partenaires dans les actions de recherches participatives. .

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La répartition des membres du REEDS sur trois sites distants (Rambouillet, Guyancourt, Mantes) semble constituer un frein à la mise en place d'une animation transversale régulière de l'unité.

Les membres de REEDS bénéficient à la Bergerie Nationale de Rambouillet d'excellentes ressources matérielles pour travailler (locaux, base de données, etc...). L'animation scientifique se centre essentiellement autour d'événements ponctuels rassemblant l'ensemble des membres dans des journées de travail.

Les ressources financières sont conséquentes et proviennent de contrats de recherche européens et ANR, comme de recherches finalisées avec des partenaires locaux, entreprises ou administrations. L'unité est dotée d'un personnel administratif, de statut universitaire ou sur contrat, très nombreux pour une unité de cette taille.

La forte centralisation et dépendance des activités et de la gouvernance autour de quelques personnes est un point de fragilité de l'unité. Il conviendrait de formaliser davantage la gouvernance de l'unité avec la mise en place d'un conseil d'unité composé des différentes parties prenantes. Remarquons que le principe d'un tel conseil qui n'existait pas depuis la création de l'unité, a été retenu en septembre 2013 et que des élections sont annoncées.

Enfin une réelle politique d'incitation à la publication scientifique pour la valorisation des travaux réalisés au sein de REEDS serait souhaitable.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le REEDS est rattaché à l'École Doctorale N° 538 « Cultures, Régulations, Institutions et Territoires » de l'UVSQ. L'unité a accueilli 45 doctorants entre 2009 et 2013. 9 doctorants ont soutenu leur thèse, 10 ont abandonné, 4 doctorants ont changé de laboratoire au cours de l'année 2013. 22 thèses sont actuellement en cours au sein du REEDS.

La rencontre avec les doctorants montre que l'éclatement des chercheurs sur les 3 sites ne facilite pas les échanges. Le séminaire de recherche mensuel, organisé jusqu'en septembre 2012, leur permettait de se retrouver pour écouter des présentations de chercheurs extérieurs et, occasionnellement, de présenter eux-mêmes leurs travaux. Les doctorants ont mis en place depuis un an un « café doctorant » au cours duquel ils peuvent échanger dans un cadre convivial. Cependant, il est difficile pour les doctorants des sites autres que Rambouillet d'y participer.

Il revient des entretiens avec les doctorants que certains d'entre eux voient leur directeur ou directrice de thèse régulièrement, d'autres très peu, voire une seule fois par an. De plus, les doctorants n'ont pas vraiment connaissance de formations doctorales. Les doctorants ne semblent pas bénéficier de soutien à la recherche systématique. Ainsi certains expliquent financer eux-mêmes leur thèse mais aussi leurs déplacements en séminaires ou colloques. D'autres, financés par des contrats, bénéficient d'un soutien plus important.

Seuls quelques doctorants cherchent à valoriser leurs recherches en soumettant des articles à des revues et colloques, alors que la plupart annoncent viser la carrière d'enseignant-chercheur ou de chercheurs. Une politique d'incitation aux communications en colloques nationaux et internationaux et aux publications dans des revues scientifiques devrait être mise en place afin de renforcer la dynamique de la recherche au REEDS.

Enfin, l'encadrement des doctorants se concentre essentiellement autour de deux enseignant-chercheurs, ce qui entraîne un taux d'encadrement excessif pour ces deux personnes. De plus, seuls 4 membres de l'unité sont habilités à diriger des recherches, ce qui paraît notoirement insuffisant.

L'impression qui se dégage de ces entretiens est que les doctorants sont assez déconnectés du monde de la recherche en économie et qu'ils sont assez mal informés des exigences de la profession pour accéder au statut d'enseignant-chercheur ou de chercheur. La prochaine mise en place d'un conseil de l'unité, dont les membres n'ont pas encore été élus, devrait permettre une prise en compte plus explicite des besoins et des demandes des doctorants (en matière de formation ou de missions).

Concernant le pilotage de Masters, les enseignants chercheurs du REEDS sont impliqués dans plusieurs formations de Master 2 de l'UVSQ : une mention « Ingénierie du développement durable » avec 4 spécialités, dont 2 en anglais : « *Ecological Economics and Environmental Integrated Analysis* » et « *International Professional Master in Management of Eco Innovation* » ; ainsi qu'une mention « Aménagement, énergie et écologie territoriale » avec 5 spécialités dont certaines accessibles en alternance. Le REEDS envisage dans le futur de nouvelles collaborations par exemple un master 2 (Innovations, Territoires, Proximité) avec les membres de l'UMR 1048 *Sciences Action Développement - Activités Produits Territoires* (SAD-APT) de l'INRA et de AgroParisTech dans la perspective de l'Université Paris - Saclay.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le dossier soumis pour l'évaluation du REEDS précise la stratégie et les perspectives de l'unité. Ce projet se situe dans la prolongation directe des programmes de recherches depuis sa création en janvier 2010. La structure en deux programmes avec les mêmes recouvrements thématiques et les mêmes différences méthodologiques est conservée (avec leurs deux localisations distinctes). Une annexe détaille un peu pour chaque axe les nouveaux terrains qui soulignent la continuité des recherches et méthodes des deux « équipes ».

A l'intérieur du programme *Économie écologique et soutenabilité*, le projet prévoit de nombreuses interactions avec d'autres unités de recherche du labex BASC en matière d'analyses intégrées environnementales, ainsi que des travaux sur les indicateurs de performances environnementales pour l'agriculture pour les administrations régionales. En revanche, le programme *Innovation, Environnement Territoires* retient plus particulièrement de travailler sur l'évaluation des actifs intangibles, sur les pratiques sociales des éco-innovations et sur les dispositifs d'intercommunalité, sans spécifier de partenariats.



Le dossier d'évaluation pose clairement la question du devenir du REEDS dans le contexte des restructurations de l'Université Paris - Saclay qui s'esquissent, sous forme de trois options :

- 1) la création d'une structure fédérative avec le CEMOTEV et le CEARC pour consolider l'offre vis-à-vis de l'Université Paris - Saclay ;
- 2) différentes possibilités d'intégration, dans des unités déjà existantes de l'Université Paris - Saclay dont les relations avec le labex BASC pourraient constituer les éléments précurseurs ;
- 3) un statu quo pour la durée du nouveau contrat (2015-2019), soit une nouvelle période de transition pour voir venir les restructurations en cours.

Le dossier de REEDS qualifie ensuite de « contrefactuel » la troisième option, actant l'aspect transitoire de la période passée. Les quelques informations que le comité d'experts de l'AERES a pu avoir sur les relations avec le CEMOTEV semblent exclure la première solution (comme l'a aussi souligné lors de notre entretien final l'équipe de direction du REEDS). De plus, l'unité s'interroge sur sa participation à la structure fédérative de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin si celle-ci perdure. Seule la deuxième solution, avec toutes les incertitudes et imprécisions qu'elle comporte à ce stade de l'évolution du projet de l'Université Paris - Saclay, semble fournir le cadre du futur de l'unité. Cette restructuration, en élargissant la base de chercheurs actifs devrait favoriser un renforcement de dynamiques cumulatives de recherche en réduisant la dépendance à l'égard de contrats trop uniquement orientés vers des applications.

Encore une fois le groupe d'experts de l'AERES manque d'éléments pour savoir comment cette stratégie peut être engagée et dans quelle mesure elle passerait nécessairement ou non par une période de statu quo.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mardi 10 décembre 2013 à 9h30
Fin : Mardi 10 décembre 2013 à 17h45

Lieu de la visite

Institution : Université Versailles Saint-Quentin-en Yvelines
Adresse : Bâtiment Aile Sud, 15 Bergerie Nationale
Parc du Château du Domaine National de Rambouillet
78 120 Rambouillet Université de Paris Sud - Faculté Jean Monnet

Déroulement ou programme de visite

09h30 - 10h00	Réunion préalable des experts
10h00 - 11h00	Bilan et perspectives du REEDS présenté par le Directeur et les responsables de sites
11h00 - 11h45	Rencontre avec la tutelle : Prof. Christian DELPORTE, Vice-Président du Conseil Scientifique UVSQ et M ^{me} Monique COHEN, Directrice DREDDVAL UVSQ
11h45 - 12h15	Rencontre avec Professeur Jean-Yves MOLLIER, Directeur de l'École Doctorale 538 « Cultures, Régulations, Institutions et Territoires »
12h15 - 13h00	Rencontre avec les doctorants rattachés à l'unité
13h00 - 14h00	Repas sur place (avec les membres de l'unité)
14h00 - 14h30	Rencontre avec le personnel non-académique de l'unité
14h45 - 15h30	REEDS : Acquis et Ambitions en matière de Médiation de connaissances
15h30 - 16h00	Programme et Perspectives REEDS vers UPSay 2015-2019
16h00 - 16h20	Pause café
16h20 - 17h00	Réunion finale avec le directeur de l'unité
17h00 - 17h45	Délibération et préparation du rapport



5 • Observations générales des tutelles



Versailles, le vendredi 21 février 2014

Le président de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

à

*Dossier suivi par
Christian Delporte, Vice-Président du conseil
Scientifique chargé de la recherche et de la
communication scientifique
Réf : JLV/CD/MC/DREDDVal 14-067*

Monsieur Didier Houssin
Président
Agence dévaluation de la Recherche et de
l'enseignement supérieur
20 rue Vivienne - 75002 PARIS

**Réf. : S2PUR150008329 – RECHERCHES EN ECONOMIE ECOLOGIQUE, ECO-
INNOVATION ET INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT SOUTENABLE - 0781944P**

Objet : Evaluation des unités de recherche : Volet Observations de portée générale

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport de l'AERES concernant la demande de renouvellement de l'équipe d'accueil, actuellement EA 4456, dénommée « Centre international de Recherches pour l'économie écologique, Eco-Innovation et ingénierie du Développement soutenable (REEDS) », portée par M. Martin O'Connor.

S'agissant de la remarque formulée dans le rapport de l'AERES, nous tenons à rappeler que l'UVSQ est très attachée à cet Observatoire des Sciences de l'Univers, (OSU), qui au travers de ses activités de recherche, de formation et d'observation constitue une structure essentielle pour bon nombre de laboratoires.

Nous nous attacherons à considérer les remarques et recommandations de l'AERES dans le développement et l'organisation de la recherche à l'UVSQ pour la période quinquennale 2015-2019.

Nous vous adressons ci-joint sans aucun engagement de l'UVSQ et de sa direction les observations et commentaires du porteur de ce projet formulés au regard du rapport de l'AERES.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos cordiales salutations.

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



Jean-Luc Vayssière
Professeur des universités

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



CENTRE INTERNATIONAL « REEDS »

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Bâtiment « Aile Sud » UVSQ à la Bergerie Nationale
Parc du Château, 78514 Rambouillet cedex, France
Email : Secretariat.Reeds@uvsq.fr
Website : www.reeds.uvsq.fr



REEDS

Re: Rapport d'évaluation de l'AERES - S2PUR150008329 - REEDS - 0781944P

Remarques sur le rapport d'évaluation provisoire du comité AERES pour le Centre international REEDS à l'UVSQ

Préparées par **Martin O'CONNOR**

Professeur en sciences économiques UVSQ et Directeur REEDS

Chargé de mission – implantation UVSQ sur le site de la Bergerie nationale, Rambouillet

Email: Martin.O-Connor@reeds.uvsq.fr Tél portable : +33 (0)6 60 30 20 11

REMARQUES de la Direction REEDS par rapport à §2. Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité. (page 5) / Points faibles et risques liés au contexte (page 6)

Nous voudrions porter quelques précisions sur le profil historique et actuel du laboratoire et, par cela, sur le caractère des acquis du laboratoire.

1/ Le Centre international REEDS est également, comme son nom veut suggérer, caractérisé par des axes de partenariat importants au niveau européen et international.

2/ L'implantation de REEDS sur 3 sites dans les Yvelines est l'expression naturelle, voire inévitable, du caractère multi-site de notre Université avec, notamment, des IUT sur Mantes et sur Rambouillet avec des formations dans des domaines proches des compétences entretenues par REEDS (économie, gestion, développement territorial...). Il y a, depuis 2005-2008 (cycle de l'ancienne Equipe IACA du C3ED) la tentative explicite de transformer cette nécessité en vertu, en considérant que ce soit le territoire des Yvelines qui est notre premier espace « laboratoire ». Cette volonté d'être présent dans et pour le territoire a des 'coûts' mais, elle constitue néanmoins l'un des points forts du laboratoire.

3/ Les membres de l'unité ne sont pas à l'aise avec la distinction affirmée par le comité entre « *activités de conseil et de recherche-action* » et, « *la poursuite d'activités de recherche proprement dite* ». Sur la page 6 le comité emploie deux fois le terme « activités de conseil ». Néanmoins, il y relativement peu d'activité de « conseil » présent dans le grand volume des activités de recherche appliquée affichées par l'unité. Nous dirions, au contraire, que les activités de « recherche action » sont présentes des deux côtés (INET et ECOL-ECON) comme, d'une part l'expression naturelle du caractère appliqué et

nécessairement collaboratif des analyses (éco-innovation, développement local, environnement, RSE...) et, d'autre part, comme méthode de construire des démarches – y compris des 'cas d'école' pour des thésards, y compris l'encadrement de stagiaires, etc. Ces démarches appliquées et collaboratives engagent une diversité d'outils et de méthodes, parfois 'participatives', parfois plus académiques (analyse de discours, analyse institutionnelle...) pour interpréter et structurer les processus qui sont bel et bien de recherche proprement dite.

4/ Le comité constate (page 6) la difficulté de « faire un bilan » des activités en partenariat avec les entreprises et les collectivités territoriales. Cet avis 'mitigé' se répète plus loin, la page 8, concernant l'appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel...

Si les indicateurs à chercher pour ce « bilan » se limiteraient à des seules publications des articles dans des revues scientifiques 'classiques', on accepte la difficulté. Il y a néanmoins de nombreux indices que nous pourrions proposer comme des démonstrations claires de « *l'importance des impacts ... sur les enseignements qui peuvent en être tirés et transmis au-delà du cercle des parties directement impliquées.* ».

L'un des indices est, tout simplement, la réputation et la visibilité de l'équipe autant dans la recherche que dans l'enseignement :

- la participation enthousiaste des partenaires non-universitaires dans des formations notamment au niveau de Master (la Mention IDD à partir de 2003 et encore, la Mention AMENET à partir de 2009) et au niveau de Licence Pro (y compris à l'IUT de Mantes-en-Yvelines) ;
- le classement élevé sur le plan national de plusieurs de ces diplômes (M2 et Licence Pro) ;
- et, les recettes importantes pour l'UVSQ associées à certains de ces formations (apprentissage, taxes professionnelles, etc.) ;
- la volonté pérenne des partenaires du monde socio-économique de s'engager dans le soutien financier des doctorants (plus de 2/3 des 25 doctorants REEDS à un moment donné, sont financés sur « moyens propres » dont des opérations en partenariat comme les Chaires industrielles en développement durable, des bourses CIFRE, etc.) ;
- la volonté de nos partenaires de participer aux montages de projet de recherche, voire de porter des montages de projet en invitant REEDS comme partenaire — y compris des candidatures pour financements européens et ANR et, aussi parfois par l'intermédiaire des fondations partenariales FONDaTERRA, Moveo'TEC, etc...

A l'actif de REEDS, nous revendiquerions surtout, la pérennité d'ores et déjà démontrée de ces volets d'activité et de la mobilisation de moyens qui sont dans un mouvement ininterrompu depuis, si l'on veut bien, les premières années de l'ancien C3ED 1995-1999. Nous revendiquerions également la production importante en formats électroniques (disponible sur Internet au monde entier), parfois sophistiquée en termes techniques et pédagogiques, d'information et de résultats de nos activités en collaboration avec nos partenaires du monde socio-économique.

En bref, nous croyons que le bilan de plus de 15 ans d'activité en partenariat, couronné par des structures comme FONDaTERRA, les Chaires industrielles en développement durable etc., dans une certaine continuité depuis la jeunesse de l'UVSQ, constitue une preuve incontestable de la qualité et la durabilité de cette dimension de l'activité scientifique de notre unité.

5/ Le rapport du Comité AERES offre, un peu pudiquement, l'avis selon que la production scientifique de REEDS, mesurée en termes des publications dans des revues à comité de lecture, soit un peu « faible ». En effet, nous acceptons certaines des observations du comité concernant la distribution inégale de production à travers les membres, notamment titulaires, du laboratoire. Au-delà de cette observation, nous suggérons deux facteurs majeures qui sont à prendre en compte dans le jugement sur le caractère et la qualité de notre reproduction scientifique.



5/1. Tout d'abord, l'équipe REEDS investit lourdement dans les démarches innovatrices de production et de médiation de connaissances scientifiques moyennant les « nouvelles technologies » dites NTIC ou TICE et, ceci depuis plus de 10 ans. Le résultat est, paradoxalement, une « invisibilité » d'une partie importante de notre production scientifique car, développée en format électronique et multimédia, disponible pourtant sur Internet pour des publics très larges. Cela constitue un dilemme pour l'équipe car, selon les « normes » historiquement appliquées, ce genre de production ne constituerait que « l'auto-publication ». A ce propos, nous avons posé la question au Comité, des stratégies pour dépasser la situation actuelle d'une « non prise en compte » de nos productions en formats pourtant sophistiqués multimédia sur Internet.

5/2. Au sein de l'équipe REEDS, on admet volontiers, l'existence d'un coût d'opportunité important en termes du temps nécessaire à consacrer à l'administration et à l'entretien de ces activités en partenariat et, le temps qui peut être consacré sereinement à la rédaction des articles pour publications « classiques ». Mais, une fois de plus, ce n'est pas autant le temps des « activités de conseil » qui pèse. En termes de temps consacrés par les « seniors » du laboratoire, ce sont les processus ardues et incessants d'administration : depuis la rédaction et ensuite l'administration de contrats, la veille sur et la mobilisation de moyens reçus par l'Université (ce qui nécessite, parfois, de concilier 2 ou 3 couches d'administration financière dont interne UVSQ, et européenne...), des exigences interne et externe de rapport périodique d'activité, etc., etc.

6/ Il faut, nous suggérons, intégrer dans l'évaluation de la performance du laboratoire, une réflexion sur les conditions financières de notre activité. La situation récente de « crise budgétaire » de notre Université, qui est devenue de notoriété publique depuis novembre 2013, constitue un arrière-fond quelque peu dramatique aidant à comprendre cet *investissement administratif permanent du noyau de REEDS* comme une condition nécessaire pour le fonctionnement, voire survie, du laboratoire. Quelques indices :

- Le budget annuel de l'UVSQ en fonctionnement pour REEDS s'élève, pour 2014, à 16 keuros/an. Ceci pour alimenter les activités de 25 doctorants, et de plus de 35 enseignants-chercheurs de tout statut confondu.
- Le budget UVSQ pour REEDS pour l'achat d'équipement informatique (ordinateurs de bureau, portables, tablettes, imprimantes...), pourtant essentiel pour conduire une activité de recherche appliquée en équipe en sciences sociales, s'élève à zéro (sic) depuis deux ans (2012).
- La contribution des moyens d'établissement UVSQ pour le financement des « apprentis » enseignants-chercheurs, c'est-à-dire, des doctorants et jeunes EC post-doctorants, s'est vue dégringoler depuis le niveau stabilisé pendant 2007-2011 d'environ 5 plein-temps équivalent (avec des supports de contrats doctoraux, des ATER, des CDD, etc.) jusqu'à zéro en 2014.
- Par comparaison, les « recettes » obtenues par des membres EC de REEDS pour des activités de recherche – souvent en partenariat – y compris les financements pour des doctorants, et les investissements en équipement (exemple, système PolyCom de visioconférence grâce à un financement de la Climate KIC), s'élèvent régulièrement à l'ordre de grandeur de 2-3 millions d'euros par an.

En bref, nous ne sommes pas un laboratoire « riche » ; nous sommes un laboratoire qui a su se débrouiller depuis des années — notamment dans des circonstances difficiles après la crise financière mondiale de 2008/2009 — pour se donner les moyens, financiers et d'autres, de sa propre activité. Il est cependant difficile de voir comment autrement affronter la pénurie chronique de moyens en provenance de l'état français, si ce n'est pas de chercher des moyens ailleurs ! Et, cela a un lourd coût d'opportunité pour de nombreux membres du Centre international REEDS.

MAR

En ce qui concerne « le rayonnement et l'attractivité académiques » (pages 7-8)....

A/ Il est, à notre avis, important de noter que, la participation régulièrement renouvelée des membres de REEDS dans des consortia européen, remonte loin avant les activités actuelles dans le cadre de la 'Climate KIC'. Elle trouve ses origines dans les années 1990/2000 caractérisé par :

- un rôle de leader dans l'ESEE (European Society for Ecological Economics) ;
- plusieurs actions de coordination de projet européen (dont VALSE, GOUVERNe, VIRTUALIS...) ;
- des présences importantes dans des grands projets dits 'intégrés' du 6ème programme cadre (ALARM, SPICOSA) ;
- des participations en équipe dans de nombreux projets européens de moindre taille (CRITINC, VISIONS, SRDTOOLS, ECOST, TECHNO LIFE, EO-MINERS, EJOLT...) ainsi que des actions en réseau (EFIEA, EVE...)¹

B/ Il n'est pas exacte d'affirmer que l'activité dans des projets de recherche financés sur contrat (européens, ANR, CRIDF, etc.), « n'implique, la plupart de temps, que la participation d'un ou de deux membres du REEDS ». Cela peut être le cas, par exemple le projet ANR OBRESOC (2010-2013) sur un sujet spécialisé et dont l'activité était relativement peu intégrée à la vie du laboratoire. Mais il y a de nombreux exemples dans le sens contraire.

- Le projet européen SPICOSA (2009-2011) dont la participation des REEDS a été initialement portée par Dr. Jean-Marc Douguet et Prof. Martin O'Connor, a engagé plus de 7 personnes dont 3 EC titulaires (y compris le Prof. Jean-Paul Vanderlinden, aujourd'hui transféré au laboratoire CEARC), 2 doctorants et plusieurs contractuels.
- Le projet européen EJOLT (en cours, 2011-2014) engage directement plus de 6 membres de REEDS.
- Les activités bénéficient des subventions de la Climate KIC, mobilisent plusieurs des doctorants REEDS ainsi que des contractuels et des titulaires.

Il est difficile de voir d'où vient le constat de « *manque de collaboration entre les membres de l'unité* ».

C/ L'identité de REEDS sur le plan international en économie écologique/développement durable n'est pas à douter. En revanche, le statut de ce « pôle d'excellence » en France est fragile. Comme affirme également le comité, l'ambition légitime que REEDS aurait pu afficher de devenir [voire, de rester] « *un pôle d'attraction de la recherche dans sa spécialité...* », est relativisée par l'obligation de chercher une nouvelle identité dans le cadre, complexe, de la mise en place de l'UPSay (voir plus loin).

En ce qui concerne « la formation par la recherche » (page 9)....

Comme déjà signalé, la pénurie de moyens en provenance de l'état français constitue un facteur de contexte à ne pas négliger. Quelques indices :

- La dotation de l'état vers l'UVSQ pour des financements de doctorant s'élève, en 2013/2014, à environ 18 supports chaque année pour l'Université tout entière.
- Aujourd'hui, le laboratoire REEDS ne bénéficie que d'un tel support d'établissement (pour Bastien Tran, depuis 2011 dans le cadre de l'EquipEx DIGISCOPE). Ce support sera par ailleurs relayé à partir de fin 2014 par l'engagement de Bastien Tran sur fonds du projet ANR 'AMORAD'.

¹ La liste se limite aux projets dont la participation REEDS (ou, ancien C3ED) a été portée par des enseignants-chercheurs qui sont aujourd'hui (2013/2014) membres de REEDS.

- Les supports pour des doctorants en termes des postes ATER ou semblable pour l'apprentissage au métier de l'enseignement supérieur, se sont diminués depuis 2011 jusqu'à zéro en 2014, par rapport à un niveau historiquement stable d'environ 3 plein temps équivalent jusqu'à 2011.

Devant cette pénurie absolue de financements de doctorant/ATER en provenance de l'établissement UVSQ,² le laboratoire REEDS est fier de sa capacité, d'année en année, en vitesse de croisière, d'assurer des financements en moyens propres et en partenariat au rythme de 5-8 nouveaux doctorants par an.

Nous admettons des difficultés d'assurer une cohésion d'encadrement pour l'ensemble de doctorants de REEDS. Il y a de moitié vide et de moitié plein :

- En plus que la dispersion sur les 3 sites de REEDS et aussi au large, il y a une forte hétérogénéité liés aux modalités de financement et d'encadrement en partenariat. Cela a des conséquences pour l'accès aux moyens pour, parmi d'autres la participation aux colloques...
- L'absence de l'UVSQ de Professeur Sylvie Faucheu devenue Rectrice de l'académie de Dijon en octobre 2012, a bien évidemment été un facteur, même si Professeur Faucheu n'a cessé d'assurer des séances régulières de suivi de ses doctorants.
- Si le « Séminaire REEDS » à Rambouillet n'a pas été opéré sur un rythme mensuel pendant 2013, un programme régulier de séances de travail intégrant la plupart de doctorants a été entretenu notamment dans le cadre des Chaires industrielles DD sur Guyancourt et sur Rambouillet.

L'encadrement des doctorants peut être amélioré et, en regardant vers la future UPSay, nous sommes d'accord avec le Comité qu'il y a une urgence pour que plusieurs de nos maîtres de conférences non encore HDR, obtiennent cette qualification, afin de jouir pleinement de cette facette de la vie académique. Même si plusieurs des MdC contribue d'ores et déjà au sein des comités de pilotage des doctorants, il y a besoin d'une avancée tangible sur ce point. Il est prioritaire pour 2014 et, sera abordé lors de l'Assemblée Générale de REEDS programmée pour le 25 mars 2014.

En ce qui concerne « la stratégie et le projet à cinq ans » (pages 9-10).

Historiquement le laboratoire REEDS avec ses implantations sur les 3 sites des Yvelines, est à cheval entre, d'un côté l'UPSay et, d'autre côté l'UPGO (le Grand Ouest parisien). L'orientation de l'UVSQ vers UPSay oblige, également, que le REEDS s'investisse en ce sens, ce que nous avons signalé en affichant la volonté, par les voies autant de l'enseignement Master que de la recherche et la formation doctorale, de s'approcher des partenaires d'UPSay.

Le comité AERES a correctement apprécié notre engagement opérationnel avec les partenaires d'UPSay et, notre vision d'une évolution sensible pendant les années 2015-2019.

Il n'est cependant pas exact de dire (page 10), que « l'unité s'interroge sur sa participation à la structure fédérative de l'OVSQ si celle-ci perdure ». Nous restons très engagés avec l'OVSQ, y compris le portage des programmes Master vers l'UPSay et, notre participation aux thématiques transversales dont notamment la « transition énergétique et écologique ». Cependant, une difficulté provient, comme signalé par le comité (page 5), « des incertitudes [qui] planent concernant la politique scientifique interne de l'UVSQ vis-à-vis de l'OVSQ... » car, « ... Une restructuration ou une insertion dans un ensemble plus large de la future UPSay risque d'impacter » sur les espaces d'opportunité et l'environnement de REEDS. C'est pourquoi, en concertation avec la Direction OVSQ et en dialogue avec les autres partenaires, nous explorerons pendant 2014-2016 de divers scénarios d'intégration progressive dans la grande UPSay.

Rambouillet, Guyancourt et Mantes
La Direction, Centre international REEDS

Re: Rapport d'évaluation de l'AERES - S2PUR150008329 - REEDS - 0781944P

² Cette implosion de support financier UVSQ pour des jeunes doctorants/EC de REEDS est devenu, depuis mi-2013, un point d'affrontement entre la direction REEDS et les directions de composante (OVSQ) et la Présidence UVSQ. Il y a de facto une inégalité de traitement entre REEDS et d'autres laboratoires UVSQ, notamment en sciences économiques. Cette situation que certains ont qualifiée d'apartheid, sera abordée formellement lors de l'Assemblée Générale de REEDS programmée pour le 25 mars 2014.